



## RAPPORT SUR LA CONFÉRENCE

# IAC 2015 : À l'avant-garde de l'innovation et de la durabilité

## Résumé

Des chercheurs, des universitaires, des représentants du gouvernement et de l'industrie, ainsi que d'autres parties prenantes du secteur de la recherche agricole se sont rassemblés à Ottawa du 12 au 14 juillet pour élaborer une politique moderne sur la recherche agricole au Canada. Pendant deux jours, les participants à la conférence ont prodigué des conseils sur d'importants éléments politiques dans trois domaines thématiques, à savoir :

1. Équilibrer recherche pure et recherche appliquée
2. Partenariats interdisciplinaires, collaboration et coopération
3. Problèmes reliés aux partenariats publics-privés

Au cours de la discussion, plusieurs grands thèmes et points de consensus ont émergé qui viendront orienter la politique.

Il est nécessaire de mettre sur pied un organisme national pour développer un programme de recherche agricole complet pour le Canada. En collaboration avec un large éventail de parties prenantes, cette organisation établirait les priorités stratégiques à long terme pour guider l'allocation des fonds de recherche et de personnel pour les dix à vingt prochaines années.

Un programme national fondé sur la confiance, la transparence et la reddition de comptes rétablirait l'équilibre entre la commercialisation rapide à court terme et les priorités de recherche fondamentale à long terme. Il orienterait les modèles de financement bonifiés et offrirait des occasions de collaboration efficace aux bailleurs de fonds et aux institutions de recherche.

Des partenariats interdisciplinaires et intersectoriels dotés d'un financement stable et prévisible ainsi que d'une bonne administration et d'installations adéquates permettraient de mettre en commun les ressources et aboutiraient à une recherche plus efficace pour aider le Canada à atteindre son plein potentiel de recherche agricole. Les participants requièrent :

- Des meilleures stratégies en matière de participation actif des parties prenantes, de communication et de la dissémination des résultats de la recherche.
- Une flexibilité dans la conception de la recherche, de l'administration et des finances.
- Une réduction de la paperasserie administrative qui décourage la collaboration.

Les partenariats publics-privés (PPP) et les partenariats publics-privés-producteurs (PPPP) mobiliseraient les fonds et les ressources pour encourager la collaboration dans le domaine de la recherche. Afin d'atténuer les risques, il faudrait, avant que ne débute le projet, conclure des accords définissant les rôles et responsabilités des partenaires, les objectifs et les résultats, la propriété intellectuelle et les mécanismes de reddition de comptes.

L'Institut agricole du Canada rendra public le projet de politique en août 2015 aux fins de commentaires. La politique finale sera publiée en septembre.



## Contexte

IAC 2015, une conférence regroupant des chercheurs, des universitaires, des producteurs, des représentants du gouvernement et des organismes de défense des droits agricoles est l'aboutissement d'un processus de sensibilisation et de consultation de deux ans mené par l'Institut agricole du Canada dans le but d'élaborer une politique sur la recherche agricole au Canada au 21<sup>e</sup> siècle. Pendant deux jours, les participants ont assisté à des ateliers où, en se fondant sur leurs expériences, ils nous ont conseillé sur les principaux éléments d'une politique agricole moderne.

Avant la conférence, l'IAC a invité plus de 1 000 parties prenantes du secteur de la recherche agricole à participer à un sondage afin de fixer le cadre de nos discussions. Leurs commentaires sont à la base du projet de conférence et des principales questions soulevées lors des ateliers dans trois domaines thématiques individuels, quoique se chevauchant, soit :

1. Équilibrer recherche pure et recherche appliquée
2. Partenariats interdisciplinaires, collaboration et coopération
3. Problèmes reliés aux partenariats publics-privés

Ce rapport résume leurs travaux qui contribueront à l'élaboration d'une politique moderne sur la recherche agricole. L'IAC rendra public la politique provisoire aux participants à la conférence et aux parties prenantes en août aux fins de commentaires. La politique finale devrait être publiée en septembre.

## SESSION D'ATELIER - 1 - DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE ET APPLICATION : ÉQUILIBRER RECHERCHE PURE ET RECHERCHE APPLIQUÉE

### Résumé des discussions en atelier

Les investissements publics jouent un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de promouvoir l'innovation dans les domaines de recherche où le secteur privé est incapable de soutenir l'investissement à long terme (de dix à vingt ans), soit le temps qu'il faut pour que la plupart des recherches fondamentales donnent des résultats. La recherche appliquée prend appui sur la recherche fondamentale/pure et contribue à alimenter l'innovation et le développement d'applications commerciales. Aucune sphère ne devrait exister dans l'isolement puisque l'une comme l'autre tiennent une place de choix dans le secteur agricole.

La consultation pré-conférence a fait ressortir la nécessité d'un programme de recherche agricole exhaustif pour le Canada, en particulier pour les dix à vingt prochaines années, afin de guider l'allocation des ressources publiques et privées pour faire en sorte que celles-ci et la capacité de recherche du Canada soient utilisées à bon escient pour combler les multiples (et interdépendants) besoins en recherche du secteur.

Huit questions principales ont fait l'objet de discussions au sein de ce thème.



**A) Qui sont les parties prenantes devant être impliquées dans la détermination des domaines prioritaires de recherche agricole pour le Canada?**

Tous les groupes d'ateliers ont convenu de la nécessité d'un programme de recherche agricole exhaustif pour les dix à vingt prochaines années. Ils ont également reconnu qu'aucun forum ou cadre national n'existait pour établir les priorités de recherche. Un tel processus devrait inclure un large éventail de parties prenantes ayant un intérêt dans la chaîne de valeurs de la recherche.

Il faudrait inclure les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral, les producteurs ainsi que les scientifiques institutionnels et universitaires. Les participants ont également identifié une gamme beaucoup plus large de parties prenantes tout au long de la chaîne de valeurs dont il faudrait tenir compte pour assurer la coopération et l'engagement continu.

Elles comprennent :

- Les bailleurs de fonds de la recherche.
- Les universitaires d'autres disciplines (par exemple, l'environnement, la nutrition).
- Les producteurs.
- Les consommateurs.
- Les organisations de l'industrie.
- Les transformateurs d'aliments
- Les groupes environnementaux.
- Les exportateurs et les distributeurs.
- Les organisations de l'industrie impliquées dans le transfert de la technologie.

En outre, les groupes ont déterminé qu'il fallait se doter d'une approche multidisciplinaire pour identifier les parties prenantes.

Bref, il y a consensus sur la nécessité d'établir une vision de recherche qui définisse les grandes priorités. Un véritable programme de recherche visionnaire fort d'une collaboration et d'un engagement à long terme doit impliquer plusieurs parties prenantes représentant divers intérêts.

**B) Quel(s) mécanisme(s) existant(s), amélioré(s) ou nouveau(x) pourrions-nous utiliser pour engager ces parties prenantes lorsqu'il s'agit d'éclairer ces domaines prioritaires de recherche?**

La mise sur pied d'un organisme national chargé d'établir les priorités stratégiques a été fréquemment citée par les participants qui donnaient souvent en exemple le Conseil de Recherche Agroalimentaire du Canada (CRAC), que le gouvernement fédéral a dissout à la fin de l'année. Un groupe souhaitait l'établissement d'un CRAC 2.0.

La mission de cet organisme serait d'établir une large vision proactive de la recherche agricole et de définir les priorités nationales de recherche stratégique ou de thèmes pluridisciplinaires dans leur approche à long terme. Il tiendrait compte de l'évolution des valeurs dans la santé de la population, de la végétation, des animaux et de l'environnement. Il comprendrait de robustes boucles de rétroaction et mécanismes de communication.

Parmi les attributs d'une vision nationale, notons :

- Examiner les priorités spécifiques aux produits agricoles et non-agricoles.
- Encourager la transversalité à un niveau supérieur.
- Aborder la question des écosystèmes et de la durabilité.
- Traiter des enjeux de nutrition et de santé publique.

Malgré le large soutien envers un organisme national, qu'il soit structuré comme le CRAC ou qu'il s'agisse d'une meilleure version, d'autres ont suggéré qu'il fallait se doter d'un deuxième niveau de structure tel que des groupes de marchandises constitués de bailleurs de fonds, d'instituts de recherche et de producteurs pour établir les priorités d'ensemble. L'inclusion d'organisations représentatives des produits et usages émergents devrait également être envisagée.

Des mécanismes visant à impliquer les parties prenantes comme des tables rondes sur la chaîne des valeurs existantes, des groupes sectoriels ainsi que des réunions régionales et nationales ciblées incluant toutes les parties prenantes pourraient relancer le processus de vision. La tenue de réunions nationales comme IAC 2015 qui rassemblent une gamme d'expertise, d'expériences et de secteurs serait une stratégie d'engagement importante pour développer un programme de recherche et faire fonction de forum permanent pour les parties prenantes lorsqu'il s'agit d'identifier des priorités et des objectifs communs.

L'organisation de webinaires permettrait de faire participer plus fréquemment les parties prenantes et de fournir des boucles de rétroaction continues parmi elles. Mais, comme le fit remarquer un groupe, il faut identifier les lacunes dans la recherche et les parties prenantes manquantes avant de procéder.

De l'avis de certains, les diverses parties prenantes devraient financer un organisme genre CRAC afin de se prémunir contre les fluctuations d'ordre politique ou financier au sein des groupes.

En résumé, on s'entendait pour dire qu'un organisme national dont la mission consisterait à développer une vision large et proactive et à établir des priorités de recherche stratégiques à long terme, en consultation avec une vaste gamme de parties prenantes, serait nécessaire pour mettre à exécution un programme de recherche agricole à long terme.

**c) Que faudrait-il faire pour rendre le processus de définition des recherches prioritaires transparent et imputable envers les parties prenantes?**

La confiance, l'engagement et la collaboration à un plan stratégique de plus grande envergure étaient des thèmes cohérents entre les participants. Pour ce faire, il faut prévoir des occasions de dialogue et des fora de communication. Publiciser les réussites de recherche incite la participation et l'acceptation du public tout en faisant preuve de responsabilisation et de transparence. Toutefois, pour communiquer avec les parties prenantes et le public dans son ensemble, nous devons prêter attention à un libellé clair satisfaisant la compréhension et les exigences de bilinguisme.

La communication est la clé à tous les niveaux de responsabilité et de transparence envers le public, les bailleurs de fonds, les fournisseurs et les secteurs. Des mécanismes de rétroaction continus, des processus de rapport pour évaluer les progrès comparativement aux priorités, le respect des parties prenantes et des bailleurs de fonds ainsi que la transparence dans la structure et le processus d'établissement des priorités faciliteraient la confiance, l'engagement et l'acceptation à long terme.

**D) Est-il possible, et si oui, comment peut-on inciter toutes les parties prenantes à promouvoir une vision des priorités de recherche agricole?**

La plupart des groupes d'atelier ont conclu qu'il est possible de mobiliser les parties prenantes d'une manière qui leur permet de se porter défenseurs, faisant ainsi progresser la vision d'une recherche agricole. Lorsque toutes les parties prenantes, des chercheurs aux utilisateurs finaux, deviennent des défenseurs, cela facilite la réalisation de notre vision commune.

Certains groupes ont suggéré que les organisations démontrent leur engagement en adoptant la vision nationale dans le cadre de leur propre vision et priorités. Cela contribuerait à faciliter les projets conjoints.



Pour d'autres, une commercialisation, au-delà de la publication de la recherche scientifique, publicisant les réussites serait susceptible de démontrer la valeur des dollars de financement et d'engager les utilisateurs finaux en ce qui concerne la valeur de la recherche agricole.

- E) **Un état d'esprit « de commercialisation rapide » dirige-t-il les fonds de recherche alloués à l'agriculture pour atteindre les objectifs du marché à court terme au détriment des préoccupations politiques à plus long terme telles que la sécurité alimentaire mondiale? Y a-t-il d'autres facteurs?**

Bien que plusieurs groupes aient convenu qu'un état d'esprit « de commercialisation rapide » est le principe directeur des fonds de recherche pour réaliser les objectifs du marché à court terme et qu'il fallait atteindre un équilibre, d'autres ne parvenaient pas à s'entendre.

Selon certains, tant les objectifs de marché à court terme que les préoccupations politiques à plus long terme en souffraient. D'aucuns ont suggéré que la tendance actuelle est un rééquilibrage nécessaire pour fournir un retour sur l'investissement ouvrant voie à une plus grande disponibilité quant au financement et au développement. D'autres ont suggéré que toute recherche est liée à des gains économiques et que les diverses réserves de fonds alliés à différents mandats doivent soutenir une bonne recherche à la fois commercialement viable et publique. En outre, puisque les tendances de financement penchent en faveur de l'implication de l'industrie au sein de partenariats, un changement des priorités de recherche est inévitable.

Selon les groupes pour qui un état d'esprit « de commercialisation rapide » se fait au détriment des préoccupations politiques plus larges à long terme, le financement limité et la concurrence pour l'obtenir sont des facteurs. D'autres estiment que la diminution de la subvention de base a accru la dépendance sur les cycles de financement à court terme qui détournent inévitablement des ressources humaines vers les projets à court terme.

Le déficit de connaissance scientifique et agricole a contribué à communiquer moins bien la valeur de la recherche fondamentale à long terme. Il n'est plus facile de démontrer les liens de la recherche fondamentale à la recherche appliquée, à la recherche exclusive et enfin au retour sur l'investissement.

La divergence d'intérêts existe en raison des structures actuelles. L'industrie doit rapidement démontrer le retour sur l'investissement tandis que les scientifiques doivent « publier ou périr » dans le monde académique, ce qui entrave encore plus la recherche à long terme.

**F) Si un état d'esprit « de commercialisation rapide » dirige les fonds de recherche alloués à l'agriculture pour atteindre les objectifs du marché à court terme, que pourrait-on faire spécifiquement pour corriger ce déséquilibre?**

Même les groupes qui ne pouvaient pas s'entendre sur le principe ont convenu qu'il y a place à l'amélioration. Voici quelques suggestions de la part des participants :

- Développer des opportunités de collaboration plus efficaces entre bailleurs de fonds et institutions de recherche.
- Prédéterminer les priorités de recherche fondamentale et appliquée.
- Mettre en place un mécanisme concret en ce qui concerne un modèle de financement bonifié pour la recherche fondamentale.

Un groupe a proposé d'abord de mieux faire comprendre ce que sont la recherche fondamentale (de base) et la recherche appliquée. Puis, d'adopter un modèle de financement de la recherche fondamentale sur une base de prélèvement ou de récupération des valeurs, par exemple, 1 \$ par tonne.

Voici une échelle mobile provisoire de niveaux de financement « une science, des applications multiples » :

**Un modèle de prélèvement ou de récupération des valeurs?**

<i>Laboratoire</i>	<i>Prototype</i>	<i>Commercialiser</i>
<b>1 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>100 \$</b>
<i>gouvernement</i>	<i>gouvernement</i>	
<i>universitaire</i>	<i>industrie</i>	<i>industrie</i>

- Mettre de côté une partie des fonds courants prévus pour financer le programme.
- Mettre l'accent sur la croissance de l'ensemble de la part de financement.

**G) Est-il nécessaire de mettre à exécution une approche plus coordonnée de diffusion de la recherche? La notion d'une base de données exhaustive et accessible est-elle une bonne idée? Quels en seraient les plus grands défis?**

Tous les groupes ont convenu qu'il faille instaurer une approche coordonnée de la diffusion de la recherche, en particulier pour les producteurs et le public, ainsi qu'entre les chercheurs. Cependant, on ne s'entend pas sur le véhicule approprié pour ce faire. Un groupe a fait une mise en garde à l'effet que bien que cela sera éventuellement important dans l'avenir, ça ne devrait pas détourner l'attention de l'urgence que représente une stratégie nationale en matière d'agriculture.

Alors que l'idée d'une base de données était intrigante et que plusieurs estimaient que cela pourrait réduire les chevauchements et fournir un instantané de l'état actuel des travaux, beaucoup ont soulevé les problèmes logistiques comme des obstacles potentiels à la réussite. Une base de données accessible qui prend en compte les besoins d'une variété de parties prenantes signifie s'engager à long terme envers le développement et l'entretien continu pour demeurer courant. D'autres ont fait remarquer que des exécutions similaires antérieures ont échoué et qu'il existe un certain nombre de référentiels de recherche qui pourraient tout simplement aborder les questions de sensibilisation et d'accès.

## SESSION D'ATELIER - 2- PARTENARIATS INTERDISCIPLINAIRES, COLLABORATION ET COOPÉRATION

### Résumé des discussions en atelier

Les répondants à la consultation pré-conférence sont d'avis que nous sommes loin d'atteindre notre potentiel en recherche agricole en tant que nation. On remarque cependant un dynamisme en ce qui concerne les partenariats et les collaborations interdisciplinaires existantes. Pourtant, comme nous l'avons constaté au thème 1, on pourrait faire mieux.

Pour citer un répondant : « *Par définition, pas assez de partenariats et réseaux de ce genre sont intersectoriels. Ils sont exclusifs à un secteur* ». En ce qui concerne



quelques répondants, l'efficacité de certains partenariats et réseaux est due en grande partie aux efforts des chercheurs eux-mêmes et à une conception ou un processus particulier pour faciliter la collaboration.

Les participants à l'atelier ont discuté quatre questions ayant été soulevées lors de la consultation pré-conférence qui permettraient de formuler une politique de recherche dans ce domaine.

Il ressort de la consultation pré-conférence que les partenariats interdisciplinaires nécessitent :

- Un financement gouvernemental solide.
- Une prise en charge de l'industrie, des universitaires et des ONG pour établir les relations nécessaires.
- L'apport de différents points de vue.
- La participation des partenaires requis pour l'obtention de résultats.
- Un dialogue autour de la recherche en cours et à venir.
- Des objectifs qui améliorent l'ensemble du secteur.
- Les moyens pour mettre les résultats de la recherche à la disponibilité des producteurs.
- Fonctionner aux niveaux local, régional et provincial.
- Solliciter les conseils des agriculteurs et des organismes agricoles.
- Maximiser l'efficacité du bassin de dollars à la baisse alloués à la recherche.
- Faciliter l'interaction entre les disciplines.

**A) Laquelle de ces caractéristiques est-elle particulièrement importante? Certaines figurent-elles à la liste alors qu'elles ne le devraient pas? Que manque-t-il?**

Les partenariats interdisciplinaires doivent être bien financés pour soutenir les coûts administratifs et de collaboration supplémentaires souvent associés à un partenariat réussi. Il faut plus de deniers publics. Mais, comme certains groupes d'atelier le soulignaient, le co-financement d'autres disciplines pourrait être une source de ressources mises en commun.

Les participants issus de secteurs de l'industrie non financés, genre système de prélèvement, estiment qu'un soutien financier gouvernemental solide est un élément essentiel, en particulier en ce qui concerne les industries émergentes. Le critère de financement 1:1 entrave les partenariats puisque certaines industries ne sont pas en mesure de générer des fonds pour soutenir le travail interdisciplinaire.

Un meilleur dialogue et une grande communication dès la conception du programme ont été identifiés comme un élément clé, souvent absent des partenariats. Le soutien du gouvernement, de l'industrie, du milieu universitaire et des organismes non-gouvernementaux lorsqu'il s'agit d'établir les relations de travail nécessaires avant la conception du programme était aussi une caractéristique commune de l'ensemble des ateliers.

Plusieurs autres attributs d'un partenariat qui fonctionne bien ont été identifiés, notamment :

- L'engagement de parties prenantes externes en ce qui concerne l'apport de points de vue différents sur le projet et les résultats escomptés.
- Décider à l'avance, au moment de concevoir le programme, de la façon dont la propriété intellectuelle et les résultats de recherche seront partagés.
- Trouver des plates-formes de dialogue continu et d'interactions plus solides entre les partenaires.
- Diffuser les résultats de recherche aux producteurs.

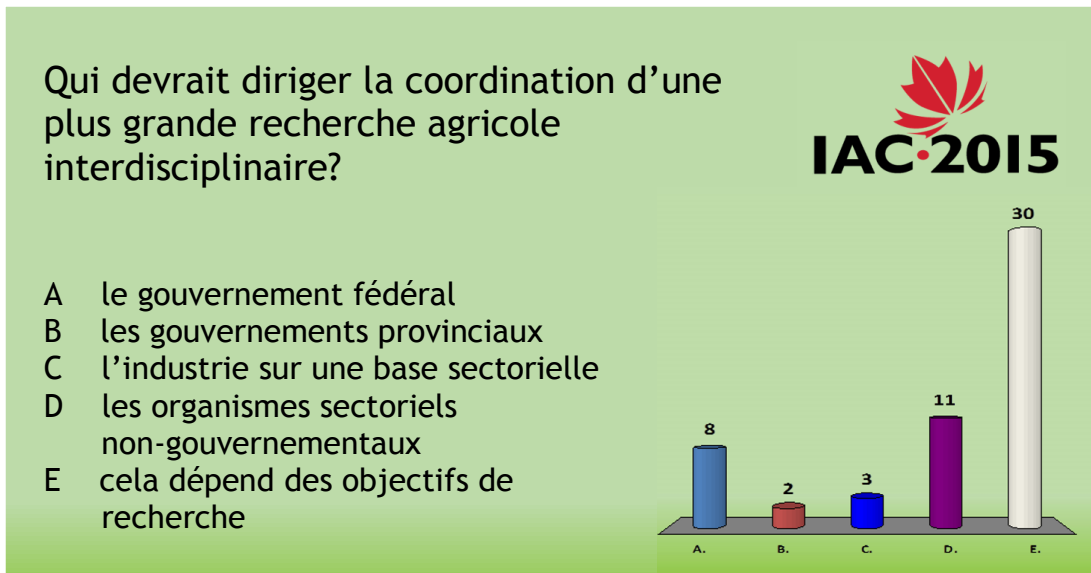
Une bonne administration est un autre déterminant majeur en faveur de partenariats interdisciplinaires réussis. Cela a suscité des discussions sur les partenariats intersectoriels. Une bonne administration assure la stabilité et veille à ce que les règles ne changent pas en cours de projet. Les multiples processus administratifs en mutation peuvent accroître les coûts et réduire les ressources humaines et financières consacrées à la recherche même.

Il est important de noter que quelques groupes nous ont rappelé que tous les projets ne s'adaptent pas à des partenariats ou à des collaborations interdisciplinaires. Cela ne devrait pas être une condition sine qua non lors de l'allocation des fonds. Un partenariat interdisciplinaire peut ne pas être idéal tandis qu'un partenariat intersectoriel pourrait bien l'être.

En résumé, les partenariats réussis doivent être mutuellement bénéfiques aux parties prenantes contribuant ou non à l'attribution de fonds, être dotés d'un financement stable et prévisible, être bien administrés, s'entendre sur le mécanisme de propriété intellectuelle, avoir de bonnes installations, un vaste processus de partage d'information et de dialogue ainsi que la capacité de partager les résultats de la recherche.

---

**Qui devrait diriger la coordination d'une plus grande recherche agricole interdisciplinaire?** Un sondage effectué auprès des participants suggère que cela dépend des objectifs de recherche :



---

**B) Que devrait-on inclure au cadre de politique en matière de recherche agricole pour le Canada pour faciliter le bon type de partenariats interdisciplinaires?**

La flexibilité ressort comme un fil commun qui faciliterait le bon fonctionnement des partenariats interdisciplinaires. La politique devrait aborder la flexibilité dans la conception du partenariat et des processus administratifs et financiers pour intégrer la capacité de changer de cap si la recherche devait suggérer un résultat différent, facilitant ainsi les partenariats interinstitutionnels.

Une politique en matière de recherche agricole devrait traiter de paramètres visant à favoriser un environnement de partenariats qui facilite l'engagement, la communication et le transfert des connaissances à plusieurs niveaux. Les problèmes relatifs aux ressources humaines telles que la planification de la relève et la continuité des chercheurs et des techniciens de troisième cycle, alliés à des partenariats à long terme en milieu universitaire devraient également être abordés. Prévoir une perspective à plus long terme lors d'accords de partenariats qui renforce la capacité et l'infrastructure d'une collaboration future peut réduire les coûts financiers ultérieurs.

La politique dans ce domaine pourrait aussi aborder des systèmes éventuels pour identifier les disciplines et les technologies appropriées dont l'application est susceptible d'intéresser les producteurs et qui attireraient de nouveaux chercheurs ayant une expertise dans des domaines qui ne sont pas normalement associés à l'agriculture.

**C) Que recommanderiez-vous pour que les mécanismes de responsabilisation mis en place par les bailleurs de fonds publics n'entravent pas les partenariats?**

La frustration causée par les mesures pour assurer la reddition de comptes et les exigences en ce qui a trait aux déclarations des bailleurs de fonds est un obstacle majeur à la réussite du partenariat. L'importance de la reddition de comptes des bailleurs de fonds est bien comprise. Cependant, les multiples exigences de déclaration auxquelles ils doivent se prêter, l'absence de normalisation et la complexité des mécanismes de rapport ont incité plusieurs groupes à suggérer la bureaucratie comme étant un obstacle important qui rend les partenariats plus complexes que nécessaire.

Selon des représentants de quelques organisations plus petites, les mécanismes de consignation au dossier d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) sont intimidants et découragent les collaborations et les partenariats. En outre, les partenaires récurrents sont souvent traités comme s'ils en étaient à la première fois, sans antécédents avec le bailleur de fonds public, ce qui les oblige à refaire des tâches administratives.

Une politique proposant des mécanismes visant à réduire les formalités administratives dispendieuses en ce qui a trait à l'intendance des programmes et au financement, tout en respectant la nécessité pour les bailleurs de fonds de rendre des comptes, contribuerait largement à réduire des obstacles à des partenariats et des collaborations.

**D) En ce qui concerne la sécurité alimentaire d'une population planétaire croissante, la durabilité et les changements climatiques, les problèmes et les solutions dans le secteur de l'agriculture sont fréquemment d'ordre mondial par nature. Dans ce contexte, les collaborations internationales sont de plus en plus importantes. Que doit-on inclure à une politique moderne sur la recherche agricole pour encourager la collaboration internationale?**

Compte tenu des problèmes mondiaux croissants à l'égard de la sécurité des aliments, des changements climatiques et de la durabilité, les collaborations internationales deviendront de plus en plus importantes. Les groupes d'atelier ont suggéré des moyens par lesquels une politique sur la recherche agricole pourrait aborder la collaboration internationale en faisant remarquer que les objectifs des pays du G7 et du G20 dans ce domaine exigent des approches de collaboration régionale et internationale.

Le commerce international est un incitatif gagnant-gagnant de collaboration accrue du secteur de la recherche agricole. Même si les gouvernements sont des intervenants importants, certains groupes étaient d'avis que les organisations binationales ou de tierce partie, plutôt que les programmes gouvernementaux, sont mieux adaptées à la gestion des relations de recherche multinationale à long terme.

Encore une fois, plusieurs groupes d'atelier ont soulevé les mécanismes de diffusion et d'accessibilité aux résultats de recherche.

Les échanges internationaux, les rencontres internationales discutant des livres blancs, l'élaboration de plans d'action et des objectifs de recherche communs pourraient permettre le développement de thèmes de recherche à l'échelle internationale. S'alimenter aux rassemblements politiques mondiaux tels que le G20 peut fournir les outils d'évaluation du risque qu'il y a à travailler avec des partenaires internationaux.



## SESSION D'ATELIER - 3 - PROBLÈMES RELIÉS AUX PARTENARIATS PUBLICS-PRIVÉS

### Résumé des discussions en atelier

Les partenariats publics privés sont de plus en plus répandus dans le domaine de la recherche agricole au Canada et dans plusieurs pays à travers le monde.

**Cultivons l'avenir 2 (CA2)**, un cadre de politique agricole fédéral, provincial et territorial à frais partagés, annoncé en 2013, a mis des fonds d'innovation à la disponibilité de partenariats publics-privés (PPP).



Le soutien public pour l'innovation en agriculture au Canada continuera probablement d'être lié au cadre de partenariat public-privé (PPP). Dans la dernière séance d'ateliers d'IAC 2015, les participants ont discuté des éventuels cadres de politique autour de quatre questions qui examinent des enjeux dans les partenariats publics-privés.

#### A) Comment les partenariats publics-privés contribuent-ils à bâtir la capacité de recherche agricole du Canada (y compris le personnel et les infrastructures de recherche)?

Les partenariats publics-privés mobilisent des fonds et des ressources, et par leur nature même, ils encouragent la collaboration entre le gouvernement, les universités et l'industrie. Ils contribuent à renforcer les capacités de recherche en finançant directement des professeurs et des étudiants de cycles supérieurs. Voici quelques exemples fournis par des participants :

- Le financement de la faculté de sélectionneur de blé à l'Université de Guelph par *Grain Farmers of Ontario* et *SeCan*.
- La chaire *Loblaw* de la production alimentaire durable à l'Université de Guelph.
- D'importants investissements à long terme dans des partenariats sur les vaccins contre les maladies vétérinaires infectieuses qui comprennent des accords de partage des redevances.
- La bourse de formation de personnel hautement qualifié du MAAARO offrant des possibilités de formation au sein de l'industrie et du milieu universitaire.

Les partenariats publics-privés (PPP) améliorent également l'accès aux infrastructures. Par exemple, l'industrie peut fournir à la recherche un accès aux établissements publics sous-utilisés, ce qui sous-entend ensuite l'entretien continu de l'équipement. Certains groupes ont suggéré que l'industrie comprend mieux la valeur de l'infrastructure de recherche.

En prévoyant un retour sur l'investissement pour le secteur privé, les PPP contribuent à renforcer les capacités par une compétitivité accrue et à commercialiser les résultats de la recherche.

Même s'ils comptent sur les PPP pour aider à combler les lacunes, certains groupes d'ateliers ont estimé qu'ils ne traitent pas des questions de capacité à long terme aussi efficacement que le ferait le développement de partenariats à long terme. Cependant, certains participants sont d'avis que l'industrie n'investira que dans la recherche à long terme (par exemple, la durabilité environnementale) quand il y a un intérêt financier à le faire.

**B) Quels sont les risques, si toutefois il y en a, que posent les partenariats publics-privés aux parties prenantes impliquées dans la recherche agricole?**

La propriété intellectuelle a été identifiée comme constituant l'un des principaux risques pour les parties prenantes lors de partenariats publics-privés. Les défis se posent lorsque les règles des partenaires diffèrent autour de la propriété intellectuelle. Les accords sur les brevets, les licences et les droits d'auteur doivent être intervenus par toutes les parties au début du processus pour éviter le déraillement d'un partenariat plus tard.

Convaincre le public des résultats de l'innovation était un autre thème récurrent. L'apport de l'industrie privée peut conduire à des perceptions de partialité chez les faiseurs d'opinion influents à l'effet que le bien public peut ne pas être servi. La transparence des intervenants tout au long de la chaîne de valeurs et la diffusion bien planifiée des résultats peuvent atténuer les risques que le public accueille mal la recherche ou l'innovation. Un financement public de l'industrie privée pour effectuer des recherches et l'impact que cela pourrait avoir sur les

perceptions du public quant à la crédibilité de la science inquiétait quelque peu une minorité des groupes d'atelier.

Les aspects administratifs des PPP ont également été identifiés comme étant hasardeux pour les parties prenantes. Les longs délais d'approbation par le gouvernement peuvent retarder la recherche. Il est risqué de démarrer tôt, pour ultimement ne toucher aucun financement. Mais, attendre peut signifier la perte des possibilités. Se fier à des sources monétaires existantes est audacieux si, par exemple, le gouvernement devait retirer son soutien à un programme ou un projet à long terme après la fin d'un cycle de financement.

Les participants représentant des producteurs ont indiqué que ceux-ci sont souvent les intervenants de l'industrie dans les PPP. Ces derniers ont souligné l'éventualité d'une diminution de la stabilité du financement du producteur en raison de la volatilité de ceux dont le financement dépend des prélèvements.

**C) Que devrait-on inclure, le cas échéant, au cadre de politique en matière de recherche agricole pour atténuer les risques associés aux partenariats publics-privés et pour encourager leur contribution positive?**

La plupart des dangers identifiés pourraient être gérés correctement au cours de la planification pour réduire le risque de désaccord plus avant dans le processus. Une politique sur la recherche agricole pourrait aborder les possibilités d'identifier les pratiques exemplaires dans le fonctionnement des PPP et suggérer des façons de les partager avec les organismes subventionnaires et d'exécution. Différents types de partenariats pourraient bénéficier de ce partage dans la planification, les stratégies de communications multi-niveaux et l'efficacité dans l'administration du projet.

Parmi les suggestions de pratiques exemplaires, notons :

- Atteindre des accords sur les rôles et responsabilités de chaque partenaire, les objectifs et les résultats du projet, les questions de propriété intellectuelle et les mécanismes de responsabilisation envers les partenaires et les parties prenantes.
- Mettre en place un plan pour traiter de la liberté académique, des imprévus en cas de problèmes émergents, de la perte de personnel ou des changements dans le financement, de la flexibilité dans l'orientation de la recherche et des stratégies en matière de dissémination de la recherche.
- Mettre en place des mécanismes visant à renforcer la confiance, la pleine collaboration et l'engagement entre les partenaires.

**D) Lors de la consultation pré-conférence, certains répondants ont mentionné les avantages des PPPP, partenariats-publics-privés-producteurs, en ce qui concerne la recherche agricole. Que devrait dire une politique moderne sur la recherche agricole, le cas échéant, à propos de la relation entre les producteurs et les partenariats-publics-privés?**

Plusieurs organisations de producteurs se considèrent comme étant le partenaire de l'industrie dans les PPP. Donc, pour certains, la question ne se pose pas. Ceux qui ne sont pas membres d'organisations de producteurs convenaient majoritairement que les producteurs ont un rôle à jouer dans les partenariats de recherche agricole. On s'entendait généralement sur le fait que quiconque est en mesure d'améliorer un projet devrait être engagé, avec des contributions de l'industrie, des producteurs et du gouvernement.

La charge administrative a été identifiée comme constituant un obstacle pour les producteurs, en particulier pour les plus petits groupes, en termes de temps et de ressources humaines nécessaires pour consigner les rapports au dossier.

Les producteurs jouent un rôle majeur dans l'extension de l'agriculture et le transfert des connaissances. De nombreux groupes estiment que le partage de l'information se fait mieux lorsque les producteurs sont des partenaires et l'absorption des résultats de la recherche est plus rapide.

Favoriser les consortia de producteurs multiples, des industries et des gouvernements, en particulier dans les domaines de recherche non-concurrentiels tels que la sécurité alimentaire où il est plus facile de coopérer pourrait être une autre option pour accéder aux bassins plus larges de financement alloué à la recherche.

Ici encore, une politique sur la recherche agricole pourrait suggérer des pratiques exemplaires pour la réussite des PPPP, notamment :

- Un engagement robuste et des stratégies en matière de communication à plusieurs niveaux.
- L'engagement des autres parties prenantes envers la chaîne de valeurs afin d'améliorer la crédibilité et l'acceptation des résultats de la recherche.
- L'ouverture et la transparence dans un climat où les consommateurs sont de plus en plus intéressés par les questions telles que la durabilité environnementale et le bien-être des animaux.

## PPP ou PPPP?

Juste avant la tenue d'IAC 2015, le gouvernement fédéral a annoncé un accord de PPPP novateur entre le gouvernement fédéral, le partenaire de l'industrie *Canterra Seeds* et le partenaire producteur *Alberta Wheat Commission* afin d'investir dans le développement et la commercialisation de variétés de blé de printemps des Prairies canadiennes.

« *Le 8 juillet 2015 - Lethbridge (Alberta) - Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)*

*Le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, a annoncé aujourd'hui l'établissement d'un tout premier partenariat public-privé-producteur de 3,4 millions de dollars en vue de financer un programme d'amélioration du blé.*

*Cette première collaboration entre Agriculture et Agroalimentaire Canada, CANTERRA SEEDS et l'Alberta Wheat Commission (AWC) va profiter à tous les producteurs canadiens en soutenant le développement et la commercialisation des variétés de blé de printemps des Prairies canadiennes (BPPC). En plus d'un investissement de près de 1,2 million de dollars, l'AWC et CANTERRA SEEDS offriront des fonds et des services au programme d'amélioration du BPPC à Lethbridge ».*

[Source: [http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=997749&\\_ga=1.41758690.1362923260.1429707115](http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=997749&_ga=1.41758690.1362923260.1429707115)]

## PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE

*ABG Lawyers*

Agriculture et Agroalimentaire Canada

*Agriculture Financial Services Corporation*

*Ag-West Bio Inc.*

*Alberta Barley Commission*

*Alberta Pulse Growers*

Commission des producteurs de légumineuses à grains de l'Alberta

Association des facultés canadiennes d'agriculture et de médecine vétérinaire

*BASF Canada*

Conseil de recherche sur les bovins de boucherie

Association des producteurs de grains de la Colombie-Britannique

*BC Institute of Agrologists*

Institut canadien des politiques agroalimentaires

Association canadienne des éleveurs de bovins

Centre canadien pour l'amélioration du porc

Institut canadien des engrais

Fondation canadienne pour l'innovation

Producteurs d'œufs d'incubation

Conseil canadien de l'horticulture

Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes

Conseil de recherches avicoles du Canada

Le Conseil canadien du canola

*CropLife Canada*

Les producteurs laitiers du Canada

Faculté de l'agriculture de l'Université

Dalhousie

Les producteurs d'œufs du Canada

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

*Grain Farmers of Ontario*

Ministère de l'Agriculture et de la Foresterie du gouvernement de l'Alberta

Institut interaméricain de coopération sur l'agriculture

Centre international d'agriculture biosaline (Dubai)

*Manitoba Corn Growers Association*

Conseil consultatif national de la santé et du bien-être des animaux d'élevage

*Novalait Inc.*

Commission ontarienne de commercialisation des œufs d'incubation et de poussins de poulets à griller et à rôtir

Fédération de l'agriculture de l'Ontario

Ministère ontarien de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales

Producteurs de légumineuses de la Saskatchewan

*Swine Innovation Porc*

Sciences de l'alimentation de l'Université du Manitoba

*Guelph Turfgrass Institute* de l'Université de Guelph

Collège d'agriculture de l'Ontario de l'Université de Guelph

Campus de Ridgetown de l'Université de Guelph

École des sciences environnementales de l'Université de Guelph

Centre de recherche et d'innovation de Vineland

Fondation de recherches sur le grain de l'Ouest

## ENQUÊTE DE SATISFACTION POST-CONFÉRENCE

Voici un exemple de vos commentaires.

Qualité des présentations des experts à la conférence :

18 % Très satisfait  
45 % Satisfait  
36 % Neutre

Quantité de temps alloué aux sessions en atelier :

58 % Juste assez long  
25 % Trop long  
17 % Pas assez long

*« Un autre type d'interaction aurait pu s'avérer utile (par exemple, des cafés du monde, des groupes de discussion mobiles, etc.) Le niveau de participation a été bon et certains formats de participation alternatifs seraient fructueux ».*

A-t-on convenablement tenu compte de toutes les opinions?

83 % Oui  
17 % Non

Souhaiteriez-vous que des ateliers de ce genre soient incorporés aux prochaines conférences?

100 % Oui

Avez-vous l'impression d'avoir disposé de suffisamment de temps pour échanger avec d'autres participants?

83 % Oui  
17 % Non

Êtes-vous satisfait d'IAC 2015?

92 % Oui  
8 % Non

Quelques idées pour la prochaine conférence :

*« Quelques exercices de prospectives. Quelles sont les cinq principales choses qui auront un impact sur l'agriculture et que devrions-nous faire au niveau de la recherche lorsqu'il s'agit de préparer les producteurs à gérer les impacts ».*

*« Les groupes de l'industrie étaient très bien représentés, tout comme l'étaient les gouvernements au niveau ministériel provincial et au palier fédéral. Il aurait été agréable qu'il y ait eu une plus grande participation universitaire ainsi que de certains hauts fonctionnaires, dans tous les segments ».*

*« Veuillez inviter des experts provenant de régions qui ont modernisé leur politique en matière d'agriculture... »*

***Nous remercions tous les participants et conférenciers de leurs contributions à IAC 2015. Nous sommes impatients de vous revoir à Ottawa, l'année prochaine, dans le cadre d'IAC 2016 !***